



Conseil de sécurité

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

New York, le 22 février 2024

Déclaration de la Suisse, lue par Pascale Baeriswyl,
Représentante permanente de la Suisse auprès des Nations unies à New York

Madame la Présidente,

Comme mes collègues, je voudrais commencer par remercier le Coordinateur spécial Tor Wennesland et Chris Lockyear de leurs présentations, qui ne peuvent nous laisser indifférents. Nous sommes consternés par les récentes attaques à Al Mawasi où des membres de famille du staff de Médecins Sans Frontières (MSF) ont été tués – ces victimes s'ajoutent au nombre croissant de victimes que nous avons à déplorer. J'exprime mes sincères condoléances aux proches de toutes les victimes et à votre organisation, et j'exprime aussi mon admiration pour tous les humanitaires qui restent sur place pour travailler malgré les circonstances.

Il est de notre devoir, en tant que membres de ce Conseil, de réaffirmer notre attachement au principe d'humanité, qui est aujourd'hui sévèrement mis à l'épreuve au Moyen-Orient. Ce principe sous-tend les règles du droit international, en particulier du droit international humanitaire et des droits de l'homme, et nous relie dans notre essence commune.

Nous regrettons la non-adoption d'une résolution appelant à la mise en place immédiate d'un cessez-le-feu humanitaire.

Aujourd'hui – nous l'avons entendu – dans la bande de Gaza plus de 75% de la population est déplacée. Des centaines de milliers de civils sont assiégés et font face à la famine et aux épidémies. La plupart à Rafah, refuge pour plus d'un million de civils fuyant les combats et un conduit vital pour l'aide humanitaire à Gaza. La Suisse est profondément préoccupée par les conséquences humanitaires catastrophiques que pourrait avoir une large offensive militaire d'Israël à Rafah – tant directement pour la population civile que pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

Nous condamnons le fait que les hostilités continuent de faire de nombreuses victimes parmi les civils à Gaza. Nous comptons aujourd'hui près de 30'000 personnes tuées, dont une majorité de femmes et enfants. En quatre mois, les bombardements répétés de zones urbaines densément peuplées ont détruit 70% des infrastructures civiles à Gaza.

Nous réitérons aussi notre ferme condamnation des actes de terreur et des attaques indiscriminées du Hamas dès le 7 octobre et nos appels répétés à la libération immédiate et inconditionnelle des otages. Le droit international humanitaire interdit les prises d'otages et exige à ce que les personnes 'hors de combat', qu'elles soient détenues, blessées ou malades, soient traitées avec humanité.

La Suisse appelle toutes les parties au conflit, conformément à l'article 1 commun aux Conventions de Genève, au strict respect du droit international humanitaire, et à prendre les mesures concrètes pour épargner et protéger la population civile. Cela comprend notamment les principes fondamentaux de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités. Dans ce sens, la Suisse rappelle également que les tirs de roquettes indiscriminés sont interdits par le droit international humanitaire.

Il est important de réitérer que les unités sanitaires, telles que les hôpitaux doivent être respectées et protégées en toutes circonstances. Elles bénéficient d'une protection spéciale sous les Conventions de Genève [Art. 20 GC IV]. Elles ne doivent pas faire l'objet d'attaques ni être utilisées en dehors de leur fonction humanitaire pour commettre des actes nuisibles à l'ennemi.

Nous sommes profondément préoccupés par les conséquences de l'effondrement du système de santé dans la bande de Gaza sur les civils, dont près de 70'000 personnes blessées. Selon l'article 55 de la quatrième Convention de Genève, « la Puissance occupante a le devoir d'assurer l'approvisionnement de la population en vivres et en produits médicaux ». Cela doit être fait, maintenant.

A cet égard, la Cour internationale de justice a été claire : Israël doit prendre sans délai des mesures effectives pour permettre la fourniture, dans toute la bande de Gaza, des services de base et de l'aide humanitaire requise de toute urgence. La Suisse rappelle à Israël qu'il doit se conformer à l'ordonnance de la Cour et prendre notamment les mesures nécessaires en ce sens.

Nous l'avons entendu, les opérations d'aide humanitaire déjà fragilisées ne peuvent être maintenue à flot, sans garanties de sécurité adéquates et sans accès suffisant pour le personnel humanitaire.

À court terme, nous ne voyons pas d'alternative à l'UNRWA pour sauver des vies, offrir un abri et organiser l'assistance aux civils à Gaza. A la suite des accusations graves dont certains employés de l'UNRWA font l'objet, nous attendons des enquêtes indépendantes qu'elles jettent toute la lumière sur ces allégations et appelons à toute coopération nécessaire à cette fin.

Madame la Présidente,

Nous devons travailler dès maintenant à la protection des civils déplacés à l'intérieur de la bande de Gaza. Celle-ci doit faire partie intégrante du futur Etat palestinien vivant côte-à-côte avec Israël en paix et en sécurité.

La Suisse reste à disposition pour soutenir les efforts diplomatiques sur le terrain. Un cessez-le-feu humanitaire à Gaza est nécessaire, aussi pour parvenir le plus rapidement possible à une désescalade au niveau régional. Nous nous tenons prêts à coopérer avec tous les membres du Conseil pour trouver un consensus à la recherche d'une solution qui puisse mettre fin à la souffrance humaine et relancer les perspectives de paix.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Madam President,

Like my colleagues, I would like to start by thanking Special Coordinator Tor Wennesland and Chris Lockyear for their presentations, which cannot leave us indifferent. We are appalled by the recent attacks in Al Mawasi where family members of Médecins Sans Frontières (MSF) staff were killed – these fatalities add to the growing number of victims we have to mourn. I express my sincere condolences to the families of all the victims and to your organization and I would also like to express my admiration for all the humanitarian workers who are staying on the ground to work despite the circumstances.

It is our duty, as members of this Council, to reaffirm our commitment to the principle of humanity, which is today being severely tested in the Middle East. This principle underpins the rules of international law, in particular international humanitarian and human rights law, and binds us together in our common essence.

We regret the failure to adopt a resolution calling for an immediate humanitarian ceasefire.

Today – we have heard it – over 75% of the population of the Gaza Strip is displaced. Hundreds of thousands of civilians are under siege, facing starvation and epidemics. Most of them in Rafah, a refuge for over one million civilians fleeing the fighting and a vital conduit for humanitarian aid to Gaza. Switzerland is deeply concerned about the catastrophic humanitarian consequences that a large-scale military offensive by Israel in Rafah could have – both directly for the civilian population and for the delivery of humanitarian aid.

We condemn the fact that hostilities continue to claim numerous civilian victims in Gaza. We now count almost 30,000 people killed, the majority of them women and children. In four months, repeated bombardments of densely populated urban areas have destroyed 70% of Gaza's civilian infrastructure.

We also reiterate our firm condemnation of the acts of terror and indiscriminate attacks by Hamas since October 7, and our repeated calls for the immediate and unconditional release of the hostages. International humanitarian law prohibits the taking of hostages, and demands that those 'hors de combat' – whether detained, wounded or ill – be treated humanely.

In accordance with Article 1 common to the Geneva Conventions, Switzerland calls on all parties to the conflict to strictly respect international humanitarian law, and to take concrete measures to spare and protect the civilian population. This includes the fundamental principles of distinction, proportionality and precaution in the conduct of hostilities. In this sense, Switzerland also recalls that indiscriminate rocket fire is prohibited by international humanitarian law.

It is important to reiterate that medical units such as hospitals must be respected and protected in all circumstances. They enjoy special protection under the Geneva Conventions [Art. 20 GC IV]. They must not be attacked or used outside their humanitarian function to commit acts harmful to the enemy.

We are deeply concerned by the consequences of the collapse of the health system in the Gaza Strip on civilians, including nearly 70,000 wounded. According to Article 55 of the Fourth Geneva Convention, "the Occupying Power has the duty to ensure the provision of food and medical supplies to the population". This must be done, now.

In this respect, the International Court of Justice has been clear: Israel must take effective measures without delay to enable the provision of urgently needed basic services and humanitarian aid throughout the Gaza Strip. Switzerland reminds Israel that it must comply with the Court's order, and in particular take the necessary measures to this end.

As we have heard, already fragile humanitarian aid operations cannot be kept afloat without adequate security guarantees and sufficient access for humanitarian personnel.

In the short term, we see no alternative to UNRWA in saving lives, providing shelter and organizing assistance to civilians in Gaza. Following the serious accusations made against certain UNRWA employees, we expect independent investigations to shed full light on these allegations, and call for all necessary cooperation to this end.

Madam President,

We must work now to protect civilians displaced within the Gaza Strip. The Gaza Strip must be an integral part of the future Palestinian state, living side by side with Israel in peace and security.

Switzerland remains ready to support diplomatic efforts on the ground. A humanitarian ceasefire in Gaza is necessary, also to achieve regional de-escalation as quickly as possible. We stand ready to cooperate with all members of the Council to find a consensus in the search for a solution that can put an end to human suffering and revive the prospects for peace.

Thank you.